



La Lettre du Préfet

Liberté • Egalité • Fraternité

Edito



Au moment où se termine l'année 2020, qui aura été marquée par la crise sanitaire mondiale et le lot de difficultés et de contraintes qu'elle aura entraîné dans l'archipel, j'ai souhaité à travers cette dernière lettre de l'État de l'année souligner la continuité des missions de l'État en dépit des circonstances.

Qu'il s'agisse de rénover les infrastructures locales, de préserver la sécurité des personnes, de promouvoir le dossier UNESCO et la recherche, d'accompagner le développement économique du territoire ou encore d'encourager le monde associatif, l'action de l'État se caractérise par sa permanence et sa capacité à continuer à décliner les enjeux forts du territoire tout en gérant les situations de crise.

Je fonde des vœux sincères pour que 2021 permette à chacun d'entre nous de retrouver une vie sereine, et au territoire de poursuivre avec confiance en l'avenir son développement économique et social.

Je vous souhaite, au nom de tous les agents de l'État, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Saint-Pierre
et
Miquelon



L'aménagement et la rénovation des infrastructures portuaires

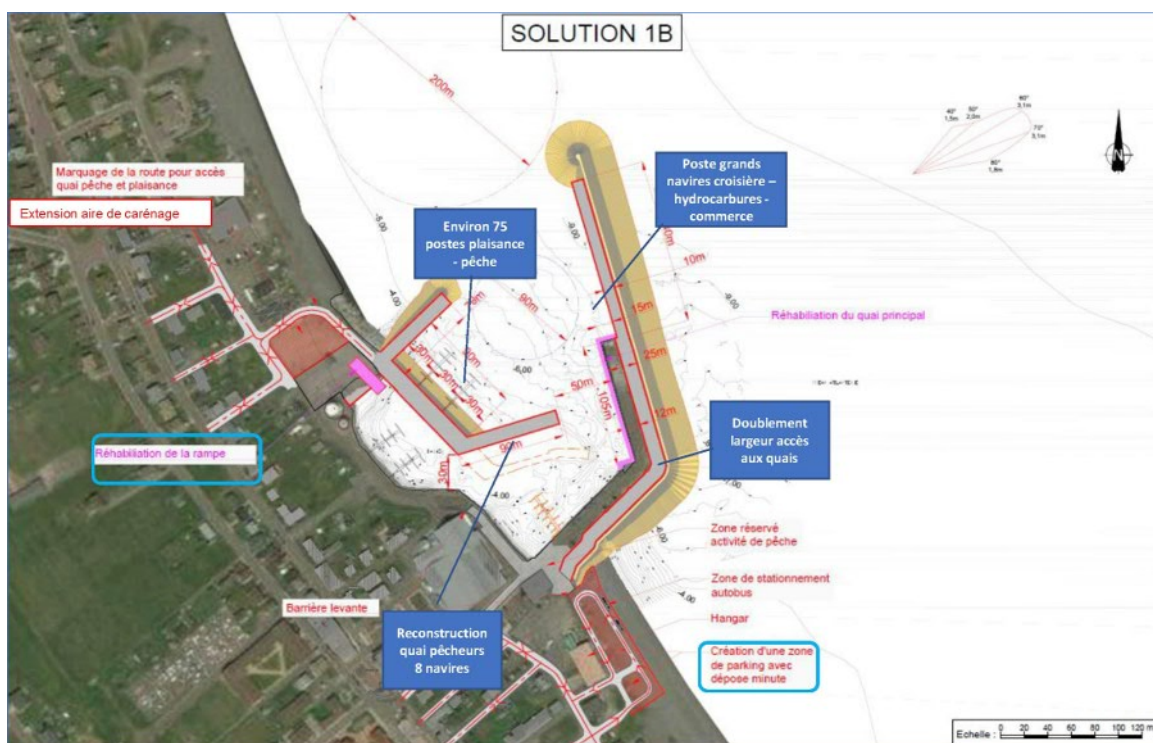
Port de Miquelon : un schéma stratégique pour développer et sécuriser les infrastructures

Annoncé en mars 2019 lors d'une réunion publique sur les projets portuaires, l'État vient de présenter à la population de Miquelon un projet de développement des infrastructures portuaires dont la première phase pourrait démarrer rapidement.

Deux principales contraintes conditionnent le développement du port de Miquelon : l'exposition à la houle et la concentration d'activités dans un espace restreint. Pour répondre aux différents enjeux et attentes des utilisateurs, une étude a été confiée au

cabinet SETEC qui a présenté des propositions d'aménagements concrets, lors d'une réunion publique organisée à Miquelon le 17 octobre 2020.

Parmi les différents scénarii présentés, la solution 1B a emporté l'adhésion des participants en ce qu'elle tient compte de l'ensemble des activités : pêche commerciale et réparation navale, trafic ferries et croisière, approvisionnement en hydrocarbures, développement de la plaisance.



La programmation est séquencée en plusieurs étapes :

- Dans un premier temps : la finalisation des travaux de la rampe de mise à l'eau (en cours), l'élargissement du quai Avel Mad, la réhabilitation du quai principal notamment pour l'accueil du ferry, le prolongement de la digue principale (40 m) et l'élargissement de son quai, et la reconstruction du quai des pêcheurs.
- Dans un second temps, la gare maritime serait réalisée, ainsi que la poursuite du prolongement de la digue principale permettant d'abriter un second quai de plaisance au nord.

L'aménagement et la rénovation des infrastructures portuaires

Rénovation de la digue de l'Île-aux-Moules

Le 14 octobre dernier, le préfet, le maire de Saint-Pierre, le maître d'œuvre (SETEC et Ingénierie des îles) et les représentants de l'entreprise STP étaient réunis pour inaugurer la digue de l'Île-aux-Moules dont la rénovation vient d'être achevée. Cette réhabilitation complète devrait permettre à l'ouvrage d'assurer la protection du port pour au moins les cinquante années à venir.



Par leur capacité à s'imbriquer les uns aux autres, les accropodes offrent une résistance équivalente à des blocs rocheux beaucoup plus volumineux. Ils sont régulièrement utilisés dans le monde pour la protection des ouvrages maritimes.

En application du Code de l'environnement, s'agissant d'une rénovation notamment, le projet n'a pas été soumis à évaluation environnementale (décision de l'Autorité environnementale du 8 novembre 2018). Toutefois, une dérogation environnementale a dû être demandée pour procéder à des tirs de mines de faible charge suite à la découverte d'un massif rocheux en cours de chantier. Une attention particulière a alors été portée aux phoques présents à proximité de l'ouvrage. En application du principe consistant à « éviter, réduire et compenser » les impacts sur l'environnement, les tirs ont été menés à marée basse.

Grâce aux travaux engagés en 2019, la digue de l'Île-aux-moules a pu être complètement rénovée. Son profil initial a été légèrement modifié : surélevé pour tenir compte de l'élévation du niveau de la mer et adoptant une pente plus faible côté mer pour mieux absorber l'énergie de la houle. Une partie de la voie a également été recouverte d'enrobé pour assurer une meilleure stabilité aux embruns et créer un chemin de balade réservé aux piétons et cyclistes, avec vue sur le port et la ville. Une seconde phase de travaux prévoit la mise en place, en 2021, des 1600 accropodes de bétons coulés en 2019 et stockés à l'est du quartier des Graves. Ces blocs constitueront une carapace supplémentaire côté mer et sur l'extrémité de la digue.

Des sonomètres ont également été installés et des observations menées par les équipes de la DTAM qui n'ont pas constaté d'atteinte aux mammifères.

La rénovation de l'ouvrage a été financée sur des crédits État à hauteur de 6,5 millions d'euros au titre du contrat de développement et de transformation État/Collectivité territoriale 2019-2022.

Cette réhabilitation constitue une première étape d'une série d'investissements visant à transformer et moderniser le port de Saint-Pierre et de Miquelon.

L'aménagement et la rénovation des infrastructures portuaires

Aménagement du chemin d'accès de la digue de l'Épi



Les travaux de la digue de l'Épi du port de Saint-Pierre sont maintenant quasiment achevés. Une enveloppe de 750 000 € de crédits État, inscrite au contrat de développement et de transformation a été réallouée à ce projet en attente pour soutenir les entreprises au début de la crise sanitaire. La voie a été surélevée et élargie pour un meilleur confort et sécurité, au bénéfice des utilisateurs du quai et notamment des plaisanciers qui utilisent le plan incliné ou l'aire de stockage pour bateaux.

Un objectif principal : améliorer la sécurité des utilisateurs

La chaussée a été surélevée d'environ 60 cm pour la mettre hors de portée lors des fortes marées. Un système d'éclairage public sera installé pour garantir une circulation plus sécuritaire, de jour comme de nuit. La conduite d'alimentation en eau potable a enfin été remplacée par une conduite d'un diamètre supérieur et hors gel.

La voie également élargie, de 4 m à 5,5 m, a été bitumée à la mi-décembre permettant de nouveau un accès au plan incliné et à l'aire de stockage en tout temps. Les travaux de finition et l'installation de l'éclairage seront réalisés début 2021.



La chaussée élargie assure un croisement plus aisé des véhicules et facilite les manœuvres.

Tenant compte de l'élévation du niveau de la mer, le chemin a été surélevé d'une soixantaine de centimètres, pour une circulation plus sécuritaire, peu importe la marée.

L'aménagement et la rénovation des infrastructures portuaires

Lancement du chantier du quai de croisière

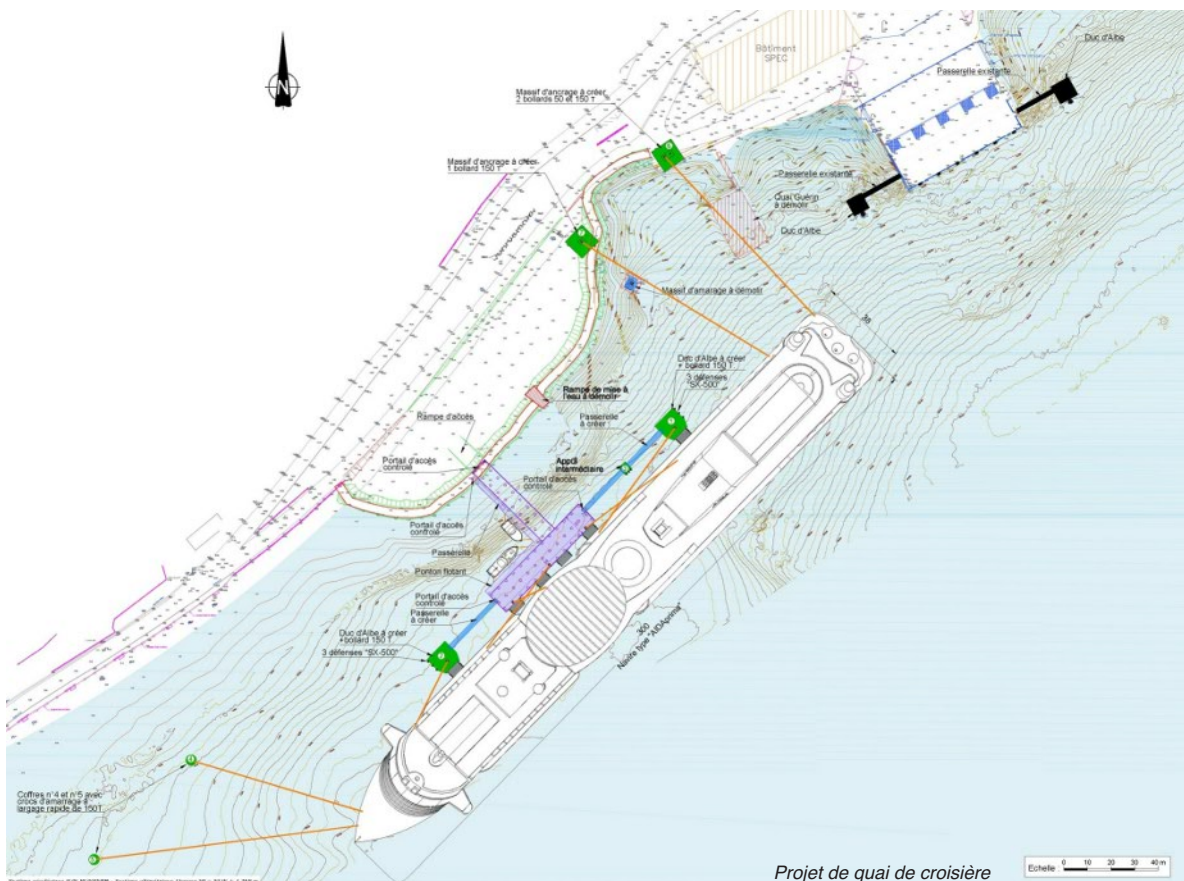
L'État a attribué début novembre 2020 le marché de construction du quai de croisière, marquant ainsi le lancement de ce grand projet de développement touristique de l'archipel. Partagé de nombreuses fois avec les élus, les professionnels et le grand public, ce projet est désormais bien connu des habitants de l'archipel. Alors que les premiers enrochements viennent d'être acheminés dans l'archipel, nous faisons le point sur le chantier à venir.

Un réel besoin d'amélioration des conditions d'accueil des navires de croisière et passagers

Construit il y a près de 40 ans, l'appontement principal du quai en eaux profondes est aujourd'hui vétuste et n'offre plus de conditions d'accueil satisfaisantes des navires de croisière faisant escale à Saint-Pierre. L'état de l'ouvrage ne correspond plus à l'image et aux ambitions que porte le territoire en matière de développement de la croisière et du tourisme. Face à cette situation, le projet de nouveau quai croisière vient doter le port d'un outil offrant de meilleures conditions de sécurité et d'accueil pour les navires et leurs passagers ayant décidé de faire escale dans l'archipel.

Un scénario qui optimise les structures existantes

Le scénario retenu consiste à utiliser l'actuel terre-plein situé en amont du quai en eau profonde pour y aménager les aires de stationnement, mais également des aires de repos pour les passagers et promeneurs. Cet espace pourra ainsi être utilisé tout au long de l'année, pour profiter du point de vue sur l'île-aux-Marins et sur la ville de Saint-Pierre.



Le quai lui-même, construit sur pilotis, sera relié à la plate-forme par un chemin d'accès auquel pourront accoster de petits navires comme le P'tit Gravier ou les navettes des paquebots. Ce nouveau quai d'une longueur de 54 mètres, sera complété de plusieurs points d'amarrages pour permettre des escales en toute sécurité même lors de météo difficile.

Ce scénario d'aménagement offre également l'avantage de conserver le quai en eau profonde actuel permettant la continuité des accostages et approvisionnement (fioul notamment).

Évaluation de l'impact sur l'environnement

Comme tout projet d'ampleur pouvant avoir un impact sur l'environnement, le quai de croisière a été soumis à l'Autorité environnementale qui a décidé le lancement d'une évaluation environnementale en octobre 2018. En juillet 2019, l'Autorité environnementale rendait un avis avec un certain nombre de recommandations pour la phase de construction et d'exploitation (mesures anti-pollution, impact sur les cétacés...). Ces recommandations ont été intégrées à l'arrêté d'autorisation et prises en compte dans le dossier de consultation des entreprises. Une enquête publique a également été ouverte en août 2019. L'ensemble des documents relatifs à ces consultations sont consultables sur le site internet de la préfecture et de l'autorité environnementale.

Le programme des travaux : 2020-2022

Une enveloppe globale d'environ 13,1 millions d'euros financés par l'État a été mobilisée pour ce projet

La première phase des travaux consistera à renforcer la protection du terre-plein par l'apport de 3200 tonnes d'enrochements. Ces enrochements ont déjà été livrés à Saint-Pierre par barge courant novembre et leur mise en place a débuté.

Le terre-plein sera ensuite surélevé d'environ 1,5 m par l'apport de remblai, ce qui mettra le quai à l'abri des fortes houles, en tenant notamment compte de l'élévation estimée du niveau de la mer. La réalisation de la culée béton recevant le chemin d'accès complète les travaux.

La deuxième phase des travaux portera sur les ouvrages maritimes. Elle débutera en 2021 et consistera en la construction du quai en lui-même et la mise en place des dispositifs d'amarrage.

Le nouveau quai de croisière doit être livré courant 2022.



3200 tonnes d'enrochements constitueront la protection du terre-plein qui sera surélevé d'environ 1,5 m.

L'aménagement et la rénovation des infrastructures portuaires

Un nouveau schéma pour la plaisance

Améliorer l'accueil des plaisanciers dans le port de Saint-Pierre

Avec environ 600 navires pour près de 6000 habitants, la plaisance occupe une place très importante pour les habitants de l'archipel. Ce secteur offre également des perspectives de développement que l'État souhaite accompagner en mettant en place des projets structurants. En octobre dernier, une étude pour le développement de la plaisance à Saint-Pierre, dont les premiers travaux pourraient débiter dès 2021 était présentée.

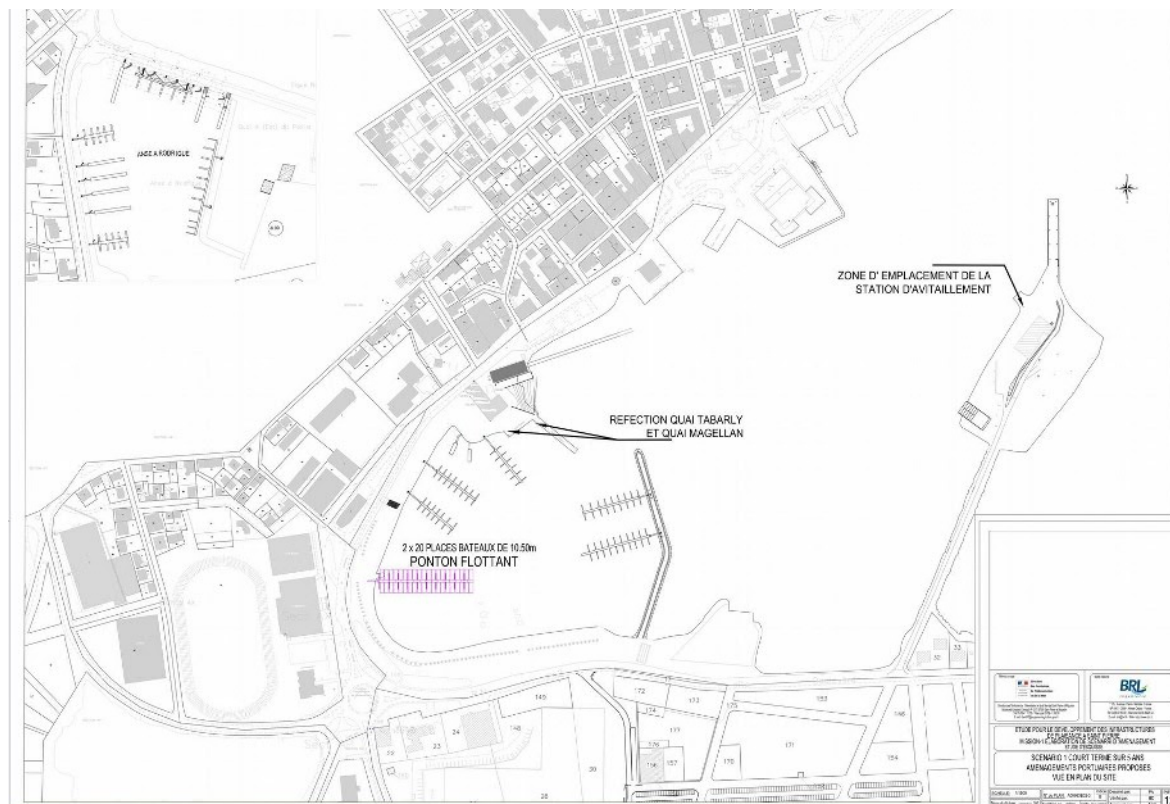
Alors que l'aménagement du plan incliné de Miquelon et de la digue de l'Épi à Saint-Pierre se poursuivent, le cabinet BRLi a présenté une étude de développement de la plaisance dans le port de Saint-Pierre aux membres du comité de pilotage constitué des représentants de l'État, de la Collectivité territoriale, des mairies, de la CACIMA et de l'association des plaisanciers.

Le projet prévoit par exemple une augmentation de la capacité d'accueil par l'ajout de nouveaux pontons dans le Barchois et l'anse à Rodrigue, ainsi que l'implantation d'une station d'avitaillement en hydrocarbures à proximité du Barchois. Les quais Magellan et Tabarly

seraient également rénovés. Cette programmation est séquencée à court, moyen et long-terme.

En parallèle, la CACIMA réalise une étude de marché à l'échelle régionale visant à définir précisément les possibilités de développement.

Le comité de pilotage a été particulièrement attentif à la qualité de l'interface entre la ville et le port, en veillant à la prise en compte des éléments patrimoniaux, des voies de circulation douces et à l'intégration paysagère du projet. Il s'agit donc d'une réflexion globale, nécessaire à une intégration réussie du projet dans son environnement.



Principaux aménagements proposés pour augmenter et améliorer la plaisance dans le port de Saint-Pierre — Schéma provisoire

L'aérogare Saint-Pierre-Pointe-Blanche va entamer sa rénovation

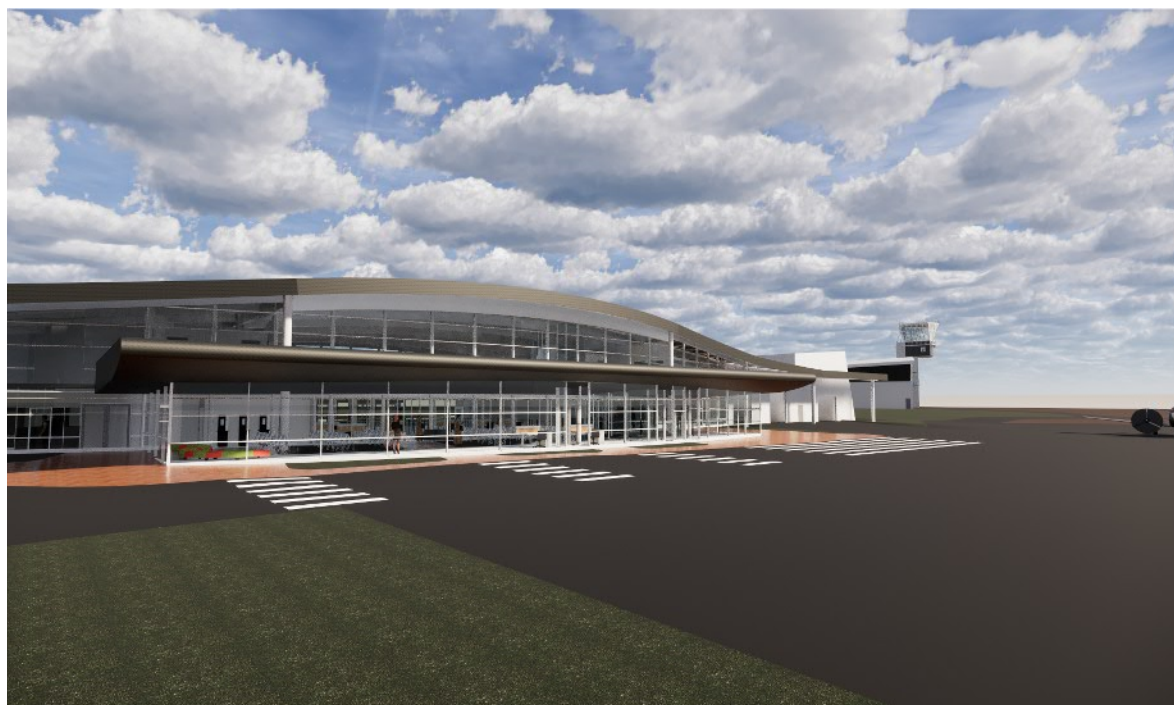
Vingt-et-un ans après sa mise en service, l'aérogare de Saint-Pierre Pointe Blanche fera très prochainement l'objet d'une vaste rénovation en vue d'augmenter sa capacité et d'accompagner ainsi la dynamique d'ouverture de l'archipel.

Les travaux permettront également d'améliorer la sécurité et le confort des passagers et d'optimiser les conditions de travail des usagers professionnels.

Après une phase de réflexion ayant associé élus, acteurs et usagers de l'aéroport, la phase de consultation lancée en juillet dernier a permis d'attribuer les 11 lots du marché de travaux, d'un coût global de 3,9 millions d'euros, à 7 entreprises de l'archipel.

Les travaux débiteront à la fin du premier trimestre 2021 et devraient s'achever fin 2022.

Pendant le temps des travaux, le Service de l'Aviation Civile veillera attentivement à ce que l'inconfort tant des passagers que des usagers soit le moindre possible.



Le plan de relance

Au moins 1,5 milliards d'euros seront consacrés en 2021 et 2022 à des projets dans les Outre-mer, au titre du plan de relance.

L'objectif est clair : il s'agit de relancer l'économie dans les deux ans à venir, ce qui implique de pouvoir proposer des projets concrets pouvant être lancés et payés rapidement.

Ces projets devront s'inscrire dans les grandes priorités du plan de relance, déclinées en axes d'intervention confirmée (rénovation énergétique, jeunes, transition agricole...), pour lesquels les outre-mer sont d'ores et déjà éligibles ou pour lesquels l'éligibilité devra être confirmée.

L'accès aux crédits se fera essentiellement par voie d'appels à projets, même si un mandat pourrait être donné aux préfets des COM pour une possible dotation territorialisée.

Il s'agira également de poursuivre les mesures « guichet » d'ores et déjà mises en œuvre comme le fonds de solidarité, l'activité partielle ou encore le Plan « 1 jeune, 1 solution ».

Afin que l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon bénéficie pleinement du plan de relance annoncé en septembre par le Premier ministre, le travail devra

être concerté, partenarial et s'appuyer sur une organisation souple et agile afin de pouvoir bénéficier des différents appels à projets et capter ainsi un maximum de crédits pour mener à bien les projets.

C'est dans cette optique que le comité territorial du plan de relance associant l'ensemble des décideurs et partenaires du territoire a été institué par le Préfet le 19 novembre 2020, et qu'une « task force plan de relance » regroupant la Préfecture, la Collectivité territoriale, les Mairies et la CACIMA a été mise en place.

Pour la Préfecture, le directeur de la DPPAT, référent plan de relance pour la préfecture, organise la coordination et assure une veille/information en continue sur les outils, dispositifs, AAP, joignable à l'adresse suivante : relance@spm975.gouv.fr

=> Le prochain point d'étape sera fait en comité territorial du plan de relance début janvier

Un site national dédié au plan de relance est actif : <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

La surveillance et la maîtrise de l'évolution des prix : une priorité pour l'État

La nécessité de porter une vigilance particulière sur l'évolution des prix dans le contexte de la crise sanitaire, a été l'occasion de renforcer les échanges entre l'État et les distributeurs.

Une cellule de suivi de l'évolution des prix de 25 produits de consommation courante dans 5 puis 8 commerces de l'archipel, a été mise en place par la préfecture dès le mois de mai 2020. Elle a donné lieu à des relevés de prix mensuels permettant de mieux apprécier l'impact de la crise sanitaire pour les consommateurs locaux.

De son côté, l'Observatoire des prix, des marges et des revenus s'est réuni à trois reprises depuis le début de

la crise. Les dernières discussions intervenues ont permis de conclure à la possibilité que l'accord de modération dit « Bouclier Qualité Prix » (BQP), actuellement appliqué par un seul établissement sur un nombre de 55 produits, puisse être étendu sur un panier de produits plus restreint à d'autres surfaces commerciales en 2021.

La procédure de révision du BQP en vigueur se poursuivra au travers de la phase de négociation avec les commerçants début janvier, pour une publication définitive du BQP 2021 au début du premier trimestre de l'année.

Sécurité : prévenir, contrôler, protéger

Délinquance : prévenir pour mieux réguler

Si l'archipel est épargné par les phénomènes de délinquance constatés ailleurs sur le territoire national, il n'en reste pas moins qu'il est constaté des situations d'incivilités, d'addictions ou de violences conjugales sur lesquelles les pouvoirs publics locaux portent une attention particulière.

Le Conseil local de prévention de la délinquance est une instance qui doit réunir chaque année l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés tant en amont qu'en aval des actions de délinquance : collectivités locales, forces de l'ordre, Éducation nationale, services judiciaires et sanitaires, associations...



Une réunion de ce conseil s'est tenue le vendredi 11 décembre 2020 à la mairie de Saint-Pierre. Cette réunion a permis aux participants de partager un diagnostic de la délinquance dans l'archipel. La montée des addictions, notamment chez les jeunes, constitue un point d'inquiétude en ce qu'elle favorise les incivilités et constitue un enjeu de santé publique. L'utilisation abusive des réseaux sociaux est un autre phénomène source de tensions au sein du territoire. Enfin, les violences intrafamiliales sont en hausse et touchent principalement les femmes.

Les priorités d'actions fixées pour l'année à venir visent au renforcement de l'accompagnement des jeunes et de la lutte contre les addictions.

Le combat contre les violences faites aux femmes reste une autre priorité au travers de la poursuite de la déclinaison du Grenelle local des violences conjugales organisé dans le territoire en octobre 2019.

La sauvegarde de la tranquillité publique passera également par une répression accrue des incivilités de voie publique, et notamment de délinquance routière, et des diffamations ou injures proférées sur les réseaux sociaux.

Fraude : contrôler pour mieux protéger

Depuis 2012, le comité opérationnel territorial anti-fraude (COTAF) est l'occasion pour les services de l'État concourant à la lutte contre la fraude de faire le point deux fois par an, autour du préfet et du procureur de la République, sur le bilan des actions menées et les priorités à engager.

Cette année le COTAF s'est réuni le 27 février et le 17 décembre 2020. Les actions de contrôle menées sur le terrain le sont désormais autant que possible en mode inter-services, ceci afin d'en optimiser les effets et de coordonner les procédures.

Le périmètre des contrôles est volontairement large : ces derniers portent en effet aussi bien sur le travail illégal que sur l'étiquetage ou la traçabilité des produits, la contrefaçon et l'importation de produits illicites, les arnaques au paiement en ligne, la fraude aux prestations sociales et aux arrêts de travail, la

fraude documentaire ou encore les actions de pêche non autorisées...



L'objectif commun de ces contrôles, outre la répression des pratiques illicites, reste avant tout la protection des individus, qu'ils soient travailleurs ou consommateurs.

Sécurité : prévenir, contrôler, protéger

Des patrouilles équestres à Miquelon-Langlade

Depuis cet automne la gendarmerie s'est dotée d'une unité équestre composée d'un gendarme de la Brigade de Miquelon (ex-cavalier de la garde républicaine), et d'un gendarme de la brigade de Saint-Pierre.

Des premières patrouilles ont été effectuées en novembre sur Langlade, grâce au partenariat d'une propriétaire de chevaux.

L'objectif est d'inscrire progressivement dans le paysage ce nouveau mode opératoire adapté à la configuration du terrain, et de développer les patrouilles en 2021 dans le cadre de la réglementation de la circulation des véhicules dans les espaces naturels, de la sécurisation des flux de population ainsi qu'à l'occasion d'événements particuliers.



Un nouveau poste de secours saisonnier à Langlade

Au vu de l'accroissement de population constatée à Langlade en période estivale, et de manière à bénéficier d'une réponse de proximité en matière de secours, il a été décidé d'expérimenter cet été le renforcement du poste infirmier de Langlade en le transformant en poste de secours saisonnier polyvalent, armé par un infirmier et un sapeur-pompier.



Pour cette année, une solution faisant appel à des ressources locales a pu être trouvée afin de garantir une présence 24h/24 entre le 20 juillet et le 30 août. Le poste de secours, mis à disposition par le CHFD et servant également de lieu de vie, a ainsi été armé pendant 42 jours et a fait appel à 11 personnes différentes (3 infirmiers et 8 sapeurs-pompier dont 3 de Saint-Pierre).

Durant cette période, l'équipe du poste a été sollicitée près de 90 fois et 9 interventions ont nécessité le déplacement de l'équipe sur place, dont

3 qui auront permis d'apporter les premiers secours dans l'attente du renfort de l'ambulance de Miquelon.

Si la plus grande part de l'activité a consisté à assurer soins, secours et aide aux personnes quelques interventions diverses sont néanmoins recensées (destruction de nids d'hyménoptères et protection de biens notamment).

L'acquisition par la mairie d'un véhicule dédié et adapté au secteur de Langlade a facilité l'acheminement des équipes et du matériel tout en permettant d'effectuer des reconnaissances régulières du secteur qui, au delà de l'aspect opérationnel, permettent de tisser du lien avec la population tout en assurant prévention et sensibilisation.

En plus de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue pour la distribution des secours sur le secteur de Langlade, cette expérimentation répondait également à une préconisation de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur.

Le retour d'expérience de cette 1ère saison a permis de mettre en évidence des axes d'amélioration qui devront permettre d'optimiser le potentiel de cette structure pour les prochaines années.

Le point sur le projet UNESCO

Le projet de candidature de Saint-Pierre-et-Miquelon à l'inscription sur la Liste indicative française des biens susceptibles d'être proposés à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, continue à prendre forme.

L'équipe projet constituée localement pour la mise en valeur de l'histoire de la pêche à Saint-Pierre et Miquelon a poursuivi en 2020 ses travaux sur la construction du dossier.

La Mission des Affaires Culturelles placée sous l'autorité du Préfet a lancé le 2 octobre dernier, en partenariat avec la Collectivité territoriale, un appel à projets en direction des associations locales visant à renforcer les démarches artistiques et culturelles et à multiplier en 2021 les rendez-vous et rencontres afin que les habitants s'approprient ou se réapproprient cet héritage patrimonial que constitue l'histoire de la pêche à la morue.

6 associations ont déposé des projets en ce sens.

Ces actions apporteront une réelle plus-value à la candidature de l'archipel et favoriseront l'appropriation de la démarche par toute la population, élément essentiel à la réussite de ce projet d'envergure pour le territoire.



Vers une plate-forme scientifique à Saint-Pierre et Miquelon

Le projet de création à Saint-Pierre et Miquelon d'une plateforme de recherche scientifique avance.

Cette plateforme a pour vocation de centraliser les activités de recherche scientifique sur les milieux et sociétés subarctiques, de faciliter la venue dans l'archipel d'équipes de recherche et de favoriser les retombées de ces recherches en termes de développement local.

L'ambition est également d'améliorer la visibilité et l'attractivité de l'archipel, ceci en phase avec le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui pourra lui-même s'appuyer sur les recherches historiques et archéologiques conduites ou à conduire dans le cadre de la plateforme de recherche.

Tout au long de l'année 2020, le projet de plateforme scientifique a suscité une forte adhésion des acteurs

locaux. Des propositions concrètes ont ainsi été discutées lors des deux comités de pilotage réunissant les partenaires scientifiques, les représentants d'organisations professionnelles, les collectivités locales et les services de l'État concernés.

Un site internet regroupant toutes les études et travaux scientifiques déjà réalisés sur le territoire a été spécifiquement créé (<https://plateforme-recherches-spm.com/>).

Quinze scientifiques ont d'ores et déjà répondu favorablement à l'élaboration de diverses missions sur les habitats et écosystèmes marins ou sur la connaissance et l'évolution de la forêt boréale.

Les questions de gouvernance, de forme juridique et de financement de la plateforme seront définies dans les prochains mois.

Un premier forum des associations à Saint-Pierre et Miquelon

Organisé par la DCSTEP, en partenariat avec les communes de Saint-Pierre, de Miquelon et la Collectivité Territoriale, le 1er forum des associations de Saint-Pierre et Miquelon s'est tenu le samedi 3 octobre dernier au Centre culturel et sportif.

Tout au long de la journée, 33 associations aux objets divers ont tenu des stands de présentation. En outre, plusieurs ateliers et démonstrations ont été proposés pour animer cette première rencontre, très réussie de l'avis de tous les participants et du public venu en nombre.

Le forum des associations constitue un excellent tremplin pour une structure associative, qu'elle cherche à faire connaître ses activités, à recruter des bénévoles et des adhérents, mais aussi à tisser des liens avec d'autres associations. Ce temps fort est appelé à devenir un événement incontournable de la vie associative locale.

La journée a également été l'occasion de mettre en lumière l'ensemble des associations de l'archipel et le rôle essentiel que jouent leurs bénévoles dans le dynamisme du territoire et le maintien du lien social.

A titre d'information, les associations présentes pour cette première édition étaient les suivantes :

Le Karaté, les Drakkars, le club Nautique Saint-Pierrais, Le Taekwondo, l'ASSP, La Flèche Boréale, le tir Saint-Pierrais, Gym Tonic, la foulée des îles, les associations de la Maison Basque, SPM 15, Atmosfer, les Harfangs, le club de Patinage, le Judo, Les Transboréales, la Mie des mots, Croqu'paroles, Cultur'île , l'Atelier danse, Vivre Ensemble, SPM aide aux animaux, FNE, APPEL, APE-SPM, Lectures du Caillou, Rotary Club, Diabète SPM, les Scouts, Femmes de Tous Horizons, la Niche, Miquelon Culture Patrimoine et les Zigotos.

